

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Bureau des institutions locales
et du cadre de vie
Affaire suivie par : Corinne BISCAICHIPY
Ligne directe : 05.59.44.59.20

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

de la réunion de la Commission Locale d'Information et de Surveillance – CLIS – du Centre d'Enfouissement de Déchets Ultimes D'Hazketa à Hasparren 20 mars 2013

Sous la présidence de Monsieur Patrick DALLENNES Sous-Préfet de Bayonne participaient à cette réunion les personnes ayant élargi la liste de présence ci-annexée.

La CLIS s'est rendue en 1^{er} lieu sur site. Ont été successivement évoqués :

- le début d'exploitation du casier 7-3 ;
- la prolifération des odeurs ;
- la revégétalisation du site ;
- la présence de la station mobile de traitement des lixiviats ;
- l'installation de 2 caméras thermiques et d'une caméra de contrôle visuel par internet ;
- l'organisation de contrôles inopinés des admissions depuis août 2012, conformément aux engagements pris lors de la réunion de suivi de juillet 2012 ;
- l'installation d'une nouvelle torchère en août 2012.

La réunion de la CLIS s'est poursuivie à la mairie d'Hasparren.

A l'appui d'un support power point, Monsieur BOURSIQUOT réalise une présentation :

- * de l'activité de l'année 2012 ;
- * des faits marquants de l'année 2012 ;
- * des incidents survenus en cours d'année ;
- * des travaux et projets des années 2012 et 2013.

✓ Les données d'activité de l'année 2012

Le volume de déchets réceptionnés en 2012 est légèrement inférieur à celui de l'année précédente – 62 733 tonnes de déchets enfouis contre 63 366 tonnes en 2011.

Le contrôle des admissions a été optimisé par la mise en place de différents outils : élaboration de fiches des déchets autorisés et interdits, campagnes de sensibilisation sur les différents centres de tri auprès des ambassadeurs de tri à compter d'août 2012 et relayées par le syndicat mixte Bil Ta Garbi sur toutes ses déchetteries.

Des contrôles inopinés des déchets entrants ont été réalisés à partir du dernier trimestre 2012, 2 fois par mois, sur une demie journée.

L'association Hazketa 2010 souhaiterait être associée à ces opérations de contrôle à quai. Le

syndicat mixte Bil Ta Garbi répond favorablement à la requête.

17 refus d'admission de déchets ont été émis, principalement pour des pneus, plusieurs chargements provenant en outre de SITA Sud Ouest, attestant dès lors de l'opérationnalité du contrôle interne.

L'association Hazketa 2010 sollicite néanmoins des contrôles externes.

Monsieur le Sous-Préfet souligne le caractère opérant du contrôle interne qui pourrait être conjugué à des contrôles externes.

Le suivi du traitement des lixiviats met en exergue une baisse significative du volume traité depuis 2010, en corrélation avec l'amélioration des installations.

En réponse à L'association Hazketa 2010, les représentants de CEPB indiquent que tout incident doit être signalé à l'exploitant qui a l'obligation de le déclarer à la DREAL et enclenche des contrôles. Parallèlement, une information du syndicat Bil Ta Garbi est souhaitable.

Au titre du suivi du traitement du biogaz, on constate que la production est en constante augmentation et le réseau de captage en développement permanent.

Durant l'année 2012, le taux de fonctionnement de la torchère a été de 99 %,

90 heures d'arrêt ont été comptabilisées dont 54 heures liées au remplacement de la torchère. Pendant cette coupure, le biogaz a été stocké dans le massif, grâce à la mise en fonctionnement d'une électrovanne.

Au cours de l'été 2012, une nouvelle torchère de type GG 1000 a été implantée, le surpresseur de la torchère devenant insuffisant et ne permettant plus d'appliquer une dépression adaptée.

Lors de la mise en œuvre de l'unité de valorisation du biogaz actuellement à l'étude, la torchère ne fonctionnera qu'en secours.

Au titre du suivi environnemental, 14 plaintes pour nuisances olfactives, provenant essentiellement de proches riverains, ont été enregistrées. Les odeurs ont été majoritairement ressenties lors des travaux de remplacement de la torchère – été 2012 – et d'extension du réseau de captage du biogaz.

L'association Hazketa 2010 demande une meilleure information des riverains en cas d'évènements (travaux) ou d'incidents de toute nature.

Monsieur BRU acquiesce tout en relevant les progrès réalisés et constatés.

Monsieur le Sous-Préfet considère le nombre de plaintes enregistrées mineur au regard du volume d'activité.

Les représentants de CEPB précisent que les indicateurs de suivi sont néanmoins à améliorer.

✓ **Les faits marquants de l'année 2012**

L'inspection annuelle du site s'est déroulée le 13 janvier 2012.

Des actions de communication sur la vie du site ont été développées :

- création d'une boîte mail dédiée au site ;
- création d'un parcours de visite avec panneaux pédagogiques ;
- organisation d'une journée portes ouvertes qui a eu un faible écho – une vingtaine de visiteurs, principalement des membres de l'association Hazketa. Néanmoins, le principe d'une seconde journée portes ouvertes, au 2ème trimestre, est d'ores et déjà acté ;
- diffusion de 3 lettres d'informations en format papier dans les boîtes aux lettres et mises en ligne sur le site internet du syndicat Bil Ta Garbi.

✓ Les incidents de l'année 2012 (diapo 21 à 25)

Deux incidents majeurs sont à signaler : les départs d'incendie des 30 mai et 31 juillet 2012.

Le 30 mai, en milieu de nuit, un départ d'incendie détecté par un riverain, a été maîtrisé en moins de 2 heures.

L'astreinte a normalement fonctionné, l'équipe d'intervention de CEPB s'est rendue sur place très rapidement.

Ce départ d'incendie reste à ce jour inexplicé (pas d'effet de chaleur).

Il a suscité 2 actions correctives consistant en la mise en place d'une seconde caméra thermique permettant de couvrir toutes les configurations d'exploitation et d'une caméra de « lever de doutes » destinée à la vérification visuelle lors d'un déclenchement d'alarme, à la surveillance de la zone et à la recherche des causes du départ d'incendie.

Le 31 juillet, le début d'incendie a été détecté par la caméra thermique en fin d'après-midi, entraînant une intervention de l'équipe de CEPB et des pompiers très prompte. Deux heures plus tard, soit à 19h45, les flammes étaient éteintes et les fumées stoppées. Le confinement complet du feu est intervenu à 23h30.

3 causes supposées sont à l'origine de ce départ d'incendie : des températures élevées, une période sèche et un effet de loupe.

L'incendie n'a pas eu d'impact sur les installations, ni sur la qualité de l'air, qui a été contrôlée par le SDIS dans le cadre d'une analyse post événement.

L'association Hazketa 2010 s'étonne de cette absence de conséquences sur la qualité de l'air, liée, vraisemblablement, à la présence de vent ce jour là.

Plusieurs actions correctives ont été mises en œuvre à court terme :

- le confinement des déchets brûlés dans l'alvéole 7-2 non exploitée ;
- le changement de 2 vannes sur la réserve incendie et l'élaboration de fiches de vérification des équipements ;
- une inspection de la DREAL le 02 août 2012 ;
- un audit technique interne le 13 septembre 2012 portant sur le réseau de biogaz et la station de traitement des lixiviats ;
- un audit externe du système de management du site, confié au cabinet Biopact missionné par le syndicat Bil Ta Garbi (16 octobre 2012) auquel les membres de l'association Hazketa avaient été conviés mais n'ont pas pris part;
- 2 audits externes menés par les sociétés SAFEGE et APAVE portant respectivement sur l'amélioration de l'étage biologique de la station de traitement des lixiviats et l'évaluation des dispositifs de contrôle et de sécurité des risques incendie, dégazage et pollution des eaux.

Monsieur BRU conclut à la pertinence et la complémentarité des audits interne et externes, dans un objectif de meilleure efficacité du fonctionnement du site.

Monsieur le Sous-Préfet abonde en ce sens.

✓ Les travaux et projets des années 2012 et 2013

✦ La reprise de la couverture végétale du talus sud

L'opération a abouti après plusieurs tentatives.

L'association Hazketa s'enquière du devenir de la partie non végétalisée du site. Elle correspond à un bassin de rétention qui ne sera végétalisé qu'au terme de l'exploitation du site.

L'association sollicite en outre la réalisation de plantations d'arbres sur les crêtes.

⚡ La construction du By pass

Evoquée au cours de la CLIS du 31 janvier 2012, la construction s'est achevée fin novembre. La mise en service a eu lieu début 2013.

⚡ Le contrôle externe des dispositifs de sécurité des risques

Les conclusions de l'audit APAVE sont présentées. 4 risques ont été appréhendés : incendie, dégazage, pollution des eaux de l'Hasquette et pollution du bassin des eaux pluviales.

Afin d'atteindre un niveau de fiabilité des dispositifs de sécurité suffisant, 2 scénarii sont envisageables :

- la sécurisation du système d'envoi des alarmes SMS qui est d'ores et déjà à l'étude,
- l'automatisation de l'ensemble des mises en sécurité.

En réponse à l'association Hazketa 2010 qui juge nécessaire de doubler le système d'alerte par une présence humaine durant les périodes critiques – forte pluviométrie, chaleur ... - les représentants de CEPB rappellent que l'alerte météo fait partie intégrante des dispositifs de sécurité.

Monsieur ARGUINDEGUY insiste sur l'intérêt d'automatiser l'ensemble des mises en sécurité, en sus de la sécurisation du système d'envoi des alarmes SMS.

⚡ Le projet de valorisation du biogaz

L'objectif est de valoriser la totalité du biogaz produit par le site en recherchant la performance énergétique.

Le projet est à l'étude depuis le début de l'année 2012, dans le cadre d'un groupe de travail composé du syndicat Bil Ta Garbi, de CEPB et de la société SERAPIS assistante à la maîtrise d'ouvrage.

Au terme des consultations engagées, le projet retenu est celui de la société ECONERPHILE.

Un dossier de déclaration préalable a été déposé auprès de la mairie d'Hasparren. Il a fait l'objet d'une décision d'opposition à travaux, au motif que le projet relève du régime juridique du permis de construire et non de la déclaration préalable, analyse confirmée par la DDTM.

La DREAL sollicite la communication d'informations sur le projet car elle sera consultée par la DDTM dans le cadre de l'instruction du dossier de permis de construire à déposer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Sous-Préfet

Patrick DALLENNES



SOUS-PREFECTURE DE BAYONNE

CLIS HAZKETA à HASPARREN

20 mars 2013 10h00

| NOMS | QUALITE | COURRIEL |
|---|--|---|
| <p>ARGUINDEGUY-JJ BISCA: Chirpy Anne HARAMBILLET-Michel</p> | <p>Adjoint au Maire de HASPARREN SP Bayonne SSO / CEPB</p> | <p>jjarguindeguy@yahoo.fr</p> |
| <p>GAYRAUD Claire BOURSICQUOT Wilfried BLANPAIN Frank</p> | <p>Rsp Environnement CEPB/SSO Directeur Stockage Directeur Dépollu. P10</p> | |
| <p>LAUIELLE Sophie DURRUTY Péro ERROTABEHÈRE Marie Claude</p> | <p>stagiaire CEPB/SSO Ass Azketa AZKETA 2010</p> | |
| <p>DULIN Genevieve DUBOIS F Philippe VACHEY Thomas</p> | <p>Responsable ARS ATMO BIL TA GARBI Responsable des projets BIL TA GARBI</p> | <p>genevieve.dulin@ars.sainte.fr philippe.dubois@serapis.fr thomas.vachey@biltagarbi.fr</p> |
| <p>GAEDA Veronique CARRERE Dominique BRU Vincent</p> | <p>DREAL Aquitaine - UT 64 Directeur Bil Ta Garbi Vice pdt BTG</p> | <p>dominique.carriere@biltaagarbi.fr</p> |
| <p>DALLENES Patrice</p> | <p>Sous-Prefet de Bayonne</p> | |